

Ne pas distribuer directement ou indirectement
aux États-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.

PPR

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 2 décembre 2009



PPR introduit CFAO en bourse avec succès

Avec une offre sursouscrite près de 2,5 fois, l'introduction en bourse de CFAO au prix très satisfaisant de 26 euros par action démontre le vif intérêt pour la société des plus grands investisseurs institutionnels internationaux et français de long terme. C'est un grand succès pour PPR et la plus importante introduction en bourse réalisée sur Euronext Paris ces dernières années.

Dans un environnement boursier particulièrement volatil ces derniers jours, la réussite de cette opération démontre la confiance des investisseurs dans la capacité de CFAO à créer de la valeur grâce à son profil unique, à ses nombreux atouts et à ses perspectives de développement sur des marchés en croissance, notamment en Afrique.



A propos de PPR

PPR développe un portefeuille de marques mondiales à fort potentiel de croissance. Avec ses marques Grand Public et ses marques de Luxe, PPR a réalisé, en 2008, un chiffre d'affaires de 20,2 milliards d'euros. Le Groupe est actif dans 94 pays et territoires et rassemble plus de 88 000 collaborateurs. Le titre de PPR est coté à Euronext Paris (FR 0000121485, PRTP.PA, PP FP).

Retrouvez tout l'univers des marques de PPR sur www.ppr.com : Fnac, Redcats Group (La Redoute, Vertbaudet, Somewhere, Cyrillus, Daxon, Ellos, The Sportsman's Guide, The Golf Warehouse et les marques du pôle grandes tailles), Conforama, CFAO, Puma et les marques de luxe de Gucci Group (Gucci, Bottega Veneta, Yves Saint Laurent, Balenciaga, Boucheron, Sergio Rossi, Alexander McQueen et Stella McCartney).



Contacts

Presse : Charlotte Judet 01 45 64 65 06 cjudet@ppr.com

Analystes/Investisseurs : Alexandre de Brettes 01 45 64 61 49 adebrettes@ppr.com

Site internet : www.ppr.com

AVERTISSEMENT

La diffusion de ce communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales en vigueur. Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis d'Amérique, du Canada, de l'Australie ou du Japon. Le présent communiqué ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public, une offre de souscription ou une sollicitation d'intérêt du public en vue d'une opération par offre au public de titres financiers en France ou dans un quelconque autre pays. Ce communiqué ne constitue pas une offre de vente des actions de CFAO aux Etats-Unis ni dans aucun autre pays. Les actions de CFAO ne pourront être vendues aux Etats-Unis en l'absence d'enregistrement ou de dispense d'enregistrement au titre du U.S. Securities Act of 1933, tel que modifié. CFAO n'envisage pas d'enregistrer l'offre décrite dans le présent communiqué ou une partie de cette offre aux Etats-Unis ni d'effectuer une quelconque offre publique d'actions aux Etats-Unis. Le présent communiqué contient des indications sur les perspectives et axes de développement du groupe CFAO. Ces informations ne sont pas des données historiques et ne doivent pas être interprétées comme des garanties que les faits et données énoncés se produiront. Ces informations sont susceptibles d'évoluer ou d'être modifiées en raison des incertitudes liées notamment à l'environnement économique, financier, concurrentiel et réglementaire.

Des exemplaires du prospectus visé par l'AMF le 16 novembre 2009 sous le numéro 09-333, composé du document de base de CFAO enregistré le 7 octobre 2009 sous le numéro I.09-079 et d'une note d'opération (incluant le résumé du prospectus), sont disponibles sans frais auprès de CFAO (18, rue Troyon, 92316 Sèvres) ainsi que sur les sites Internet de CFAO (www.cfaogroup.com) et de l'AMF (www.amf-france.org). L'attention du public est attirée sur les facteurs de risques décrits à la section 4 « Facteurs de risques » du document de base et aux sections 2 « Facteurs de risques liés à l'Offre » et 11.3.3 « Facteurs de risques liés au Contrat de Crédit » de la note d'opération, ainsi que sur les restrictions, telles que décrites à la section 5 « Conditions de l'Offre » de la note d'opération, à la diffusion du prospectus, du document de base, de la note d'opération (et de son résumé) et de tout autre document ou information relatifs à l'offre des actions de CFAO. La réalisation de tout ou partie de ces risques est susceptible d'avoir un effet défavorable sur les activités, les résultats, la situation financière ou les perspectives du groupe CFAO.